

# L'INDÉPENDANT

**Labo P.-O.**

## Solutions face aux inondations

Photo archives L'Indépendant Ph. Rouah

Ne pas jeter sur la voie publique - L'imprimerie du Midi - RCS MONTPELLIER 479 633 711

**Le témoignage d'Eric Ménassi, maire de Trèbes**

**PAGE 2**

**Focus sur les crues de l'Agly et sur l'utilité des digues**

**PAGE 3**

**Les conseils aux élus de Marie Evo, directrice du Cepri**

**PAGE 6**

**Hermeline Malherbe dresse un premier bilan de  
l'opération Labo P.-O.**

**PAGES 4 & 5**

# VALEURS EN FÊTE

LA FÊTE DES ASSOCIATIONS & DU BÉNÉVOLAT

LA FESTA DE LES ASSOCIACIONS I DEL VOLUNTARIAT

**12 · OCT**

de 10h à 18h

ENTRÉE LIBRE

PALAIS DES ROIS DE MAJORQUE  
PERPIGNAN

leDepartement66.fr

L'INDEPENDANT

bleu



# Après la crue, un « paysage apocalyptique » à Trèbes

## TÉMOIGNAGE

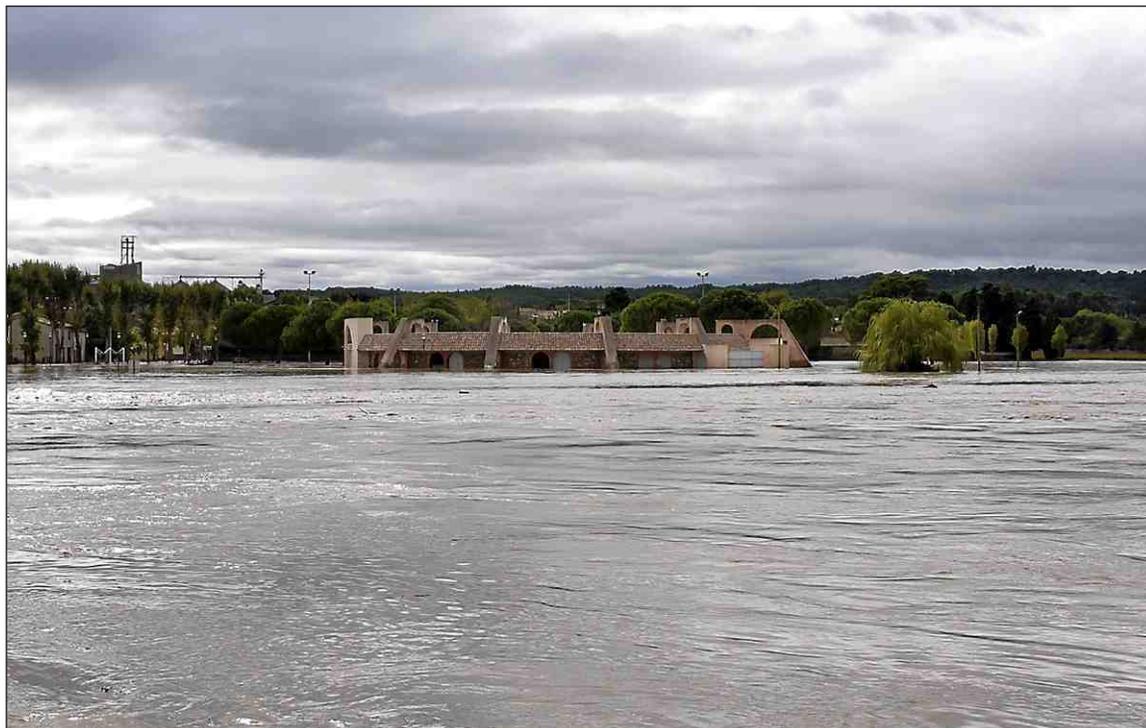
La quatrième et dernière journée du Labo P.-O. a débuté par un témoignage fort. Eric Ménassi, maire de Trèbes dans l'Aude, a raconté l'enfer des inondations d'octobre 2020. Et expliqué comment il a changé d'optique dans l'évolution de sa commune face au risque inondation.

Son intervention a été saluée par une salve d'applaudissements. Dans la salle, certains maires ont compris l'épreuve traversée par Eric Ménassi, premier magistrat de Trèbes, dans l'Aude, la nuit du 14 au 15 octobre 2018 car ils la redoutent. En quelques heures, il est tombé l'équivalent de trois mois de précipitations. Les crues conjuguées de l'Orbiel, du Canal du Midi et du fleuve Aude ont submergé une bonne partie du centre ancien. Les pertes matérielles sont énormes, le bilan en vies humaines aussi. Eric Ménassi est venu apporter son expertise au début de cette quatrième journée du Labo P.-O. à



Eric Ménassi, ce lundi face aux participants de la dernière journée du Labo P.-O. à Torreilles.

MICHEL JAUZAC / DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES



À l'entrée de la ville de Trèbes, le fleuve Aude est sorti de son lit et a submergé les arènes et toute la zone autour. En quelques heures, le niveau est passé de 35 cm à 7 m 60.

ARCHIVES L'INDÉPENDANT / NATHALIE AMEN-VALS

Torreilles, lundi 30 septembre. Sur le terrain, lors de l'inondation mais aussi et surtout quand il a commencé à réfléchir à l'aménagement futur de la commune. Il y aurait définitivement un avant et un après la crue de 2018.

« Il y a eu 15 morts sur le territoire audois, dont 6 à Trèbes, rappelle Eric Ménassi. Au total ce sont 50 millions de dégâts sur Trèbes et un paysage apocalyptique » quand l'eau s'est retirée. « Heureusement, tient à souligner l' élu municipal, dans ces moments-là on n'est jamais seul. Nous avons la chance de vivre dans un beau pays. Il a fallu repenser la ville. Mais comment faire une résilience urbaine. » En clair, terminé les constructions de lotissements, Eric Ménassi comprend que si le centre ancien a beaucoup souffert, c'est aussi en raison de son abandon par les bailleurs privés. Il faut donc « réinvestir l'existant ». Avec une politique volon-

tariste. Il a ainsi expliqué que pour repenser la vieille ville, pres- que une île entre Orbiel et Canal

« Il faut réinvestir et réinventer le centre ancien de Trèbes. »

du Midi, la seule solution est de lancer des programmes de rénovation par îlots. Et pour aller plus vite, la commune s'est lancée dans une politique d'acquisition de ces bâtiments. Par ailleurs, la première urgence a été de détruire les maisons les plus exposées. « Il a fallu détruire 52 maisons. C'est difficile pour les familles. » Un chèque ne remplace pas les souvenirs, parfois de plusieurs générations.

Parmi les urgences, cesser l'imperméabilité, « mais sans tomber dans le dogme de ne plus rien faire. » Les études ont démontré que cette crue a été particulièrement dévastatrice à cause de la hauteur de l'eau mais aussi de sa vitesse. Conclusion, l'Aude doit s'élargir. « Il faut redonner de la vie à nos cours d'eau car la réalité d'hier n'est plus celle d'au-

jourd'hui. Mais comment l'expliquer aux administrés aujourd'hui alors qu'il n'y a actuellement que 20 cm d'eau dans le lit ? De plus, l'inondation date de six ans et les travaux n'ont pas commencé. On a la boule au ventre en ce moment, même si les populations sont à l'abri. » Un témoignage plein d'humilité quand il précise que « le plus important pour nous les élus c'est de rester à notre place, donner un cap politique, mais pas se prendre pour des ingénieurs. »

Concernant ce changement climatique, Eric Ménassi affirme, « moi, je suis convaincu », en rajoutant cependant, « mais depuis peu. Maintenant je veux convaincre avant qu'une catastrophe n'arrive. Tant pis si on ne peut pas attirer plus de population. » Et de terminer son intervention par une note plus politique : « Dans 18 mois ont lieu les élections municipales. La solution pour être élu c'est d'éviter de faire des choix. Mais ce serait de la lâcheté ! Face au populisme on ne peut pas choisir l'inertie sinon on sera balayé. »

# 6 mars 2013 : la digue de l'Agly cède en partie

## PRÉVENTION

Chaque journée thématique du Labo P.-O. est ponctuée d'une visite sur le terrain. Pour mieux comprendre, toucher du doigt les problèmes. A Torreilles, ce sont les digues le long de l'Agly qui ont donné l'occasion aux participants de comprendre comment un cours d'eau, quasiment à sec depuis trois ans, peut se transformer en monstre détruisant tout sur son passage.

Dans une nature ensoleillée, depuis les digues qui protègent Torreilles et Saint-Laurent-de-la-Salanque des crues de l'Agly, la délégation du Labo P.-O. cherche en vain de voir un filet d'eau. Paradoxe de cette journée sur le risque d'inondation dans un département où il n'a à l'époque, quasiment pas plu depuis trois ans. Pourtant le risque est là, et sans doute amplifié. Du fait de l'intensité des précipitations à cause du changement climatique et d'un sol sec, incapable d'absorber l'eau. Paradoxe aussi quand on sait que Torreilles est une commune à 100% en zone inondable. Pour comprendre la dangerosité de ces inondations, c'est donc sur une digue (qui



Explication de l'utilité des digues le long de l'Agly lors de la visite sur le terrain, ici sous le pont de la RD11.

MICHEL JAUZAC / DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

fait aussi office de piste cyclable), que des techniciens du syndicat mixte du bassin-versant de l'Agly sont revenus sur la crue du 6 mars 2013 et la tempête Gloria en janvier 2020. Sur le pilier du pont qui enjambe l'Agly de grandes marques avec les niveaux. Un record de près de 6 mètres mais au final peu de dégâts. Grâce à ces 15 kilomètres de digues (30, car il y en a des deux côtés, de Rivesaltes à la mer) les villages sont en partie protégés. En partie, car en 2013, la digue a cédé du côté de Pia. Une brèche s'est

formée sur la rive droite. C'est l'érosion interne, en fondation, qui provoque un effondrement de la digue. Par chance la « fuite » s'est localisée à Pia vers des terrains agricoles. Depuis 2020, c'est le syndicat qui gère ces digues avec de nombreux travaux à réaliser, de la simple réparation à la mise à niveau des digues ou la gestion de la végétalisation du lit. Marc Médina, maire de Torreilles, présent lors de la visite, a fait un rapide

historique de l'Agly et est revenu sur les conséquences de ces infrastructures sur sa commune : « Depuis qu'on a cet endiguement, il y a de la part de nos populations un sentiment de fausse sécurité. Être hyperprotégé, contribue à perdre le sens du risque. À un moment donné, on ne peut plus faire n'importe quoi et on doit, sur cette problématique des inondations, retravailler nos territoires différemment. »



Le même pont lors de la crue de janvier 2020.

ARCHIVES NICOLAS PARENT

## Sécurité civile : place aux réservistes

Première à avoir été créée dans le département des Pyrénées-Orientales, la réserve communale de sécurité civile de Torreilles fête ses dix ans. Cette structure est en réalité une cellule de citoyens volontaires et bénévoles, formés pour aider lors des catastrophes naturelles. Selon l'adjoint à sécurité de la ville de Torreilles, Geoffrey Torralba, « l'idée était de formaliser ce qui existe depuis toujours dans les villages. A Torreilles, la réserve est composée de 29 personnes pour 4 000 habitants, essentiellement des retraités. » La réserve est un outil pour le maire en cas de crise, elle permet d'appuyer la sécurité civile et les agents municipaux. En plus de ses interventions dans l'urgence (guide des secours, organiser l'accueil et l'hébergement des sinistrés), elle assure des formations dans les écoles et peut aussi, après la période de crise, distribuer des denrées aux sinistrés. Il existe une dizaine de réserves de ce type dans le département.

# Hermeline Malherbe : « Nous allons essayer » les solutions trouvées

## BILAN

*Quatre journées de rencontres, d'échanges et de réflexions pour faire face aux conséquences du changement climatique. Labo P.-O., opération lancée par le Conseil départemental a dégagé des solutions et des pistes d'actions à mettre en place. Le fruit d'une collaboration fructueuse entre experts, nationaux et locaux, élus et agents du Département. Hermeline Malherbe, présidente du Département, en tire un premier bilan.*

**L'Indépendant : Pourriez-vous nous rappeler la genèse de cette opération Labo P.-O. ?**

**Hermeline Malherbe :** Nous avons d'abord identifié les quatre risques les plus probants du changement cli-

matique sur notre territoire : les incendies, la sécheresse, la submersion marine et les inondations, abordées ce lundi 30 septembre à Torreilles. Ce dernier risque paraît plus éloigné quand cela fait presque trois ans que l'on est en sécheresse mais il est pour autant potentiellement exacerbé si l'on avait de fortes pluies puisque les sols sont très secs et cela va ruisseler et pas bien s'imprégner. On a estimé qu'il fallait observer ces quatre risques avec l'idée des Pyrénées-Orientales comme laboratoire de solutions car c'est ici, par exemple sur la sécheresse, qu'on a les premiers éléments importants en France métropolitaine.

On peut donc estimer que ces quatre premières séances de Labo P.-O. ont mis en confrontation l'expertise scientifique d'un certain nombre de personnes qui interviennent, comme les pompiers sur la journée incendies, et des experts techniques du territoire, et la relation et le questionnement avec les élus qui sont concernés avec toujours, comme l'a souligné Éric Ménassi le maire de Trèbes, humilité mais aussi responsabilité. C'est réussi car les élus sont là, les agents du Département sont là aussi car ces

premières réunions étaient particulièrement destinées à notre public en interne. Il reste à définir la feuille de route. L'idée c'est de pouvoir essayer sur l'ensemble des élus des collectivités mais aussi des habitants et des habitantes et des structures qui gèrent à un moment donné un espace, une infrastructure.

Nous sommes à la fin de cette première étape, puis il faudra engager le travail en lien avec la population, un peu dans l'esprit « Imagine les P.-O. » mais de façon plus spécifique et thématique. Maintenant, à partir de notre département, laboratoire à ciel ouvert que sont les Pyrénées-Orientales, il faut trouver des solutions rapides, techniques, avec l'humilité nécessaire mais aussi les services de l'État, de la Région, l'ensemble des



Lundi 25 mars. A Saint-André, les pompiers

structures qui peuvent nous aider. Souvent ce sont les maires qui sont confrontés à ces situations. C'est un travail en commun à partir de la gestion des risques en faisant un pack, un peu comme au rugby où on est un collectif et où on veut faire face ensemble, tout ça pour le bien vivre et le bien-être des habitants du Pays Catalan.

**La parole des experts a-t-elle donné l'occasion aux élus de réviser leurs positions sur les thématiques abordées ?**



Lundi 29 avril. Pas de visite sur le terrain à Planèzes pour le risque sécheresse particulièrement importantes, les premières depuis des mois dans un département assoiffé.

## La suite : convaincre les habitants

« Nous devons maintenant continuer cette démarche, y compris avec les habitants, explique Hermeline Malherbe. Il y a la feuille de route en cours d'élaboration sur « qu'est-ce que l'on fait aujourd'hui et comment on le fait ? » Et puis, il y a « comment on sensibilise le grand public, les habitants du Département mais aussi les touristes quand ils sont là. Comment les convaincre car sinon, les gens qui seront élus la prochaine fois ce sont des gens qui sont dans le déni, qui ne voudront pas anticiper le fait qu'il y a un changement climatique et qui vont mettre finalement les habitants de notre territoire dans la difficulté. On sait par qui c'est porté aujourd'hui, il y a donc besoin de convaincre et d'aller au devant des gens. Toute cette partie sera mise en place en 2025 et 2026 en fonction des ultimes débats de ce lundi 30 septembre. »



Les participants reviennent sur les lieux de l'incendie d'août 2023.

Sur ces journées de travail c'était très serein avec un échange libre, des questions très précises des élus et une bonne compréhension. L'idée c'était non seulement de comprendre la situation mais une capacité pour les élus à la retranscrire. Y compris l'apprentissage d'une sensibilisation importante pour les élus comme les agents, car certains savent déjà, mais d'autres découvrent... Car on est sur toutes les dimensions dont la culture, l'éducation les solidarités. Nous sommes, nous les élus, souvent face à des consignes, des

commandes, qui entrent en conflit les unes par rapport aux autres. La parole va pouvoir faire évoluer les positions, mais ce n'est pas celle des experts. Celle de l'expert, elle entretient. La plus importante, c'est celle de l'élus. Dans le cas des inondations dans l'Aude, c'est la parole d'Éric Ménassi

qui va convaincre les autres maires sinon cela ferait longtemps qu'on y serait tous. Le département des Pyrénées-Orientales porte un certain

nombre de solutions et pourtant elles ne sont pas mises en œuvre partout. S'il y avait la possibilité par l'expertise de convaincre tout le monde,

cela se saurait. Les experts sont indispensables car ils nous permettent de bien questionner les choses et de répondre à nos interrogations mais le

témoignage d'élus comme le maire de Trèbes est encore plus important. J'ai particulièrement apprécié quand il a dit « je n'y croyais pas, je ne pre-

« La parole la plus importante reste celle de l'élus. »



Lundi 27 mai. Le trait de côte recule. Un constat fait par les participants lors de la visite à Argelès-sur-Mer près du Racou.

MICHEL LAUZAC / DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

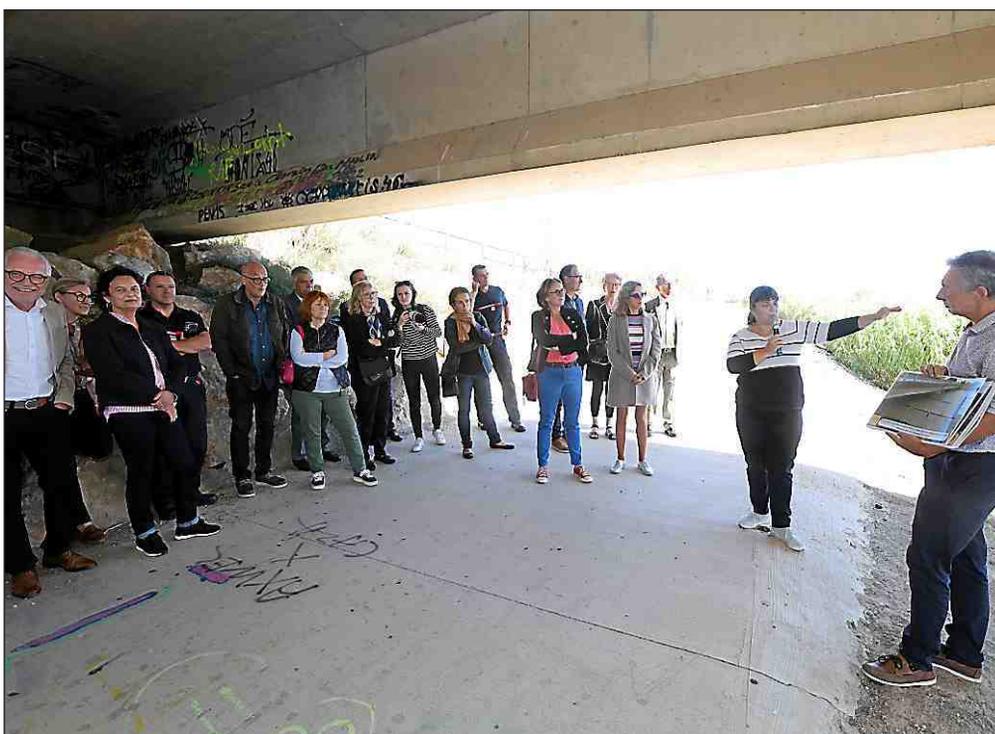
nais pas conscience de l'enjeu, mais je l'ai fait. Et je suis né là et je pensais détenir plus de vérités que des experts qui viennent d'ailleurs ». C'est ça qui m'intéresse : confronter les élus ou les citoyens qui connaissent leur territoire très très bien et l'expertise. Cela ne veut pas dire que le citoyen ou l'expert a raison, simplement que quand on confronte, c'est là qu'est la réalité car il faut effectivement cette dimension et scientifique et technique, de l'expertise et aussi du témoignage des personnes qui estiment détenir la vérité pour qu'elles évoluent dans leur manière de voir.

### Quels seront les premiers effets concrets du Labo P.-O. et à quelle échéance ?

Il y a déjà des effets concrets et il y en aura encore ! La feuille de route s'écrit en marchant. Par exemple, pour l'accompagnement financier des communes. On ne va pas aujourd'hui aider financièrement quelqu'un qui fait un parking en béton ou bitumé sans penser à l'imperméabilisation des sols. Aujourd'hui, dans les Pyrénées-Orientales ça paraît évident. Dans plein d'autres endroits en France on n'y pense pas encore. À partir de ces différentes réunions, il y a une feuille de route qui va nous permettre d'agir directement avec nos missions ou indirectement en financement. Dans le cadre du changement climatique, on se demandera qu'est-ce que l'on veut financer et qu'est-ce qu'on ne veut plus faire du tout.



La cause... de pluies



Lundi 30 septembre. Sur les digues le long de l'Agly pour comprendre le mécanisme des inondations et du fonctionnement de ces barrières de protection.

# Pour Marie Evo, il faut apprendre à faire avec l'eau

## AMÉNAGEMENT

Aider les élus locaux à intégrer la problématique du risque inondation dans leurs futurs projets, tel est la mission du Cepri (Centre européen de prévention du risque inondation). Sa directrice, Marie Evo, était lundi à Torrelles pour présenter les grandes orientations de la structure.

Dans la famille des experts, pour cette 4<sup>e</sup> journée du Labo P.-O. donnez-moi l'architecte urbaniste. Bonne pioche avec la présence dans la salle des fêtes de Torrelles de Marie Evo, directrice du centre européen de prévention du risque inondation. Un clin d'œil au jeu des sept familles imaginé par cette association pour rendre un peu plus ludique la compréhension de ses actions à destination des acteurs locaux. La principale mission du Cepri est de former les élus au risque inondation. Mais cela va beaucoup plus loin et surtout sur des thématiques, parfois complexes, qui s'entremêlent dans une multiplication des acteurs. Ce qui poussera Marie Evo à demander



Pour Marie Evo, experte invitée à la quatrième journée du Labo P.-O., il faut apprendre à partager la culture du risque. Notamment des inondations.

MICHEL JAUZAC / DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

avec force, lors de l'échange avec le public présent, « d'arrêter de juxtaposer les politiques urbaines. » L'experte note que depuis quelques années, il y a « un changement de paradigme chez de nombreux maires. L'eau n'est plus un déchet qu'il faut rejeter à la mer. Car parfois il en manque... » Et de souligner que, depuis

« L'eau n'est plus un déchet qu'il faut rejeter à la mer. »

2007, il a été décidé qu'il était plus constructif de faire avec l'eau, les inondations, que de lutter contre. « Aujourd'hui, il y a un vrai travail de réappropriation de la nature, du faire avec et comment la nature, elle, peut nous aider. Il y a des digues, il y a

des barrages, tout cela on en a besoin, mais on a aussi une autre approche possible qui est, par exemple, de moins permettre le ruissellement, en travaillant plus nos pratiques agricoles. Il y a beaucoup de solutions pour éviter que l'eau aille jusqu'au cours d'eau et déborde. » Elle a souligné qu'il y a donc beaucoup de changements en peu de temps et qu'on est « dans une dynamique vertueuse ».

Le Cepri, dans son fonctionnement, met aussi l'accent sur la culture du risque à mettre en parallèle avec la résilience. « On a besoin de travailler avec les habitants. Le maire n'est pas tout seul, le maire a un rôle de mobilisation, de co-construire avec eux, mais pour cela il faut vraiment un par-

tage de la culture du risque. » Elle a terminé son intervention en détaillant les moyens à mettre en place comme des programmes de rénovation globale, mettre en résilience des quartiers entiers ou envisager des bâtiments à usage multiples avec, par exemple, des endroits où les habitants peuvent se réfugier durant la crue. Et surtout, sensibiliser la population.

## Les leviers de la prévention de l'inondation

Marie Evo a détaillé lors de son intervention les cinq leviers essentiels de la prévention des inondations

1. Une protection collective.
2. Une protection par chaque habitant.
3. Un autre aménagement du territoire.
4. La préparation du relèvement.
5. La sensibilisation des populations.



Marie Evo, directrice du centre européen des préventions des risques inondations (Cepri Paris).

# La surprime catastrophe naturelle passe de 12 à 20 %

## ASSURANCES

*Sujet plus technique pour le débat sur les assurances. Le risque catastrophe naturelle impose une surtaxe des contrats et malgré cela, certains assureurs préfèrent se désengager.*

Exceptionnellement, c'est en visio qu'est intervenu, lundi en début d'après-midi, le troisième expert de la journée du Labo P.-O. Une thématique moins spectaculaire mais qui cause beaucoup de problèmes aux collectivités comme aux particuliers : les assurances.

Nicolas Bauduceau, directeur du département fonds publics et prévention de la caisse centrale de réassurance catastrophe naturelle, a commencé par préciser le cadre. Il faut qu'une commune soit déclarée par l'État en situation de catastrophe naturelle après un événement (inondation dans le cas présent). C'est ça qui déclenche le mécanisme de l'indemnisation qui va suivre. Ensuite c'est assez simple selon Nicolas Bauduceau : « la personne qui a été sinistrée peut se retourner vers son assureur et se voir indemniser les préjudices qu'il a subis. L'assureur, lui, peut se re-



Nicolas Bauduceau est intervenu en visioconférence.

MICHEL JAUZAC / DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

*tourner vers quelqu'un d'autre, la caisse centrale de réassurance qui est aujourd'hui un réassureur public. La caisse a cette fonction particulière d'assurer les assureurs sur certains cas particuliers, dont les catastrophes naturelles. Ce sont des risques que l'on ne peut pas laisser assurer par le marché public. »*

Ce système existe depuis 1982 et

toutes les communes des Pyrénées-Orientales ont été au moins une fois déclarées en état de ca-

tastrophe naturelle. Selon les données collectées par la caisse, on sait que les Pyrénées-Orientales sont indemnisées, en moyenne chaque année, à hauteur de 7,5 millions d'euros. Sur cette somme, les inondations représentent 90 %, la submersion marine 7 % et la sécheresse 3 %.

L'inquiétude aujourd'hui réside dans le fait que certains assureurs décident de se désinvestir de certains territoires car considérés comme trop à risques. Un maire dans la salle a d'ailleurs expliqué que son assurance a dénoncé son contrat, essentiellement en raison de la clause catastrophe naturelle. Et depuis peu, certaines banques intègrent ce risque dans les prêts concernant certains projets. Un risque catastrophe naturelle que les assurés financent par une surprime dite CatNat. Or, l'État a décidé qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025, son taux passerait de 12 à 20 %. Enfin, Nicolas Bauduceau, sur une note plus positive, a relevé que depuis quelque temps, les assureurs sont dans une dynamique incitative en direction des assurés pour qu'ils améliorent leurs habitations.

## Actions en forme de liste à la Prévert

Les journées se terminent traditionnellement par des ateliers où élus, experts et agents confrontent leur savoir et débattent de différentes actions à encourager ou à écarter. Avant la dernière étape de Torreilles, peu de solutions étaient ouvertement écartées. On notait dans celles-ci que « développer les piscines à eau de mer, prolonger le tuyau du Rhône, créer de nouveaux épis et brise-lames ou ensemercer les nuages pour faire tomber la pluie »... C'est « Non, ce n'est pas pour nous. »

Par contre, le catalogue des actions « ça marche pour nous » est beaucoup plus fourni. On note, par exemple, des mesures de bon sens comme « sensibiliser aux économies d'eau, désimpermeabiliser les surfaces ou adapter les types de culture. »

Moins évident quand il faut « lutter contre la cabanisation, mettre en place des critères d'écoresponsabilité dans les aides publiques dans le bâti, sensibiliser au tourisme durable ou remplacer les systèmes d'irrigation traditionnels par un système d'irrigation plus économe. »

Enfin, il y a les actions encore en balance, celles qui n'ont pas complètement convaincu, dans un sens comme dans l'autre :

« Exploiter l'eau des Karst, construire de nouveaux barrages sur les rivières, planter les cultures sous panneaux photovoltaïques. »

La feuille de route finale est en cours de rédaction. Car ensuite, ce sera aux habitants du territoire à prendre la parole et donner leur avis.



Particuliers et collectivités ont parfois des problèmes avec leurs assureurs.

ARCHIVES L'INDÉPENDANT / NATHALIE AMEN-VALS

CONCERT GRATUIT  
« MASSBEAT »



# VALEURS EN FÊTE

LA FÊTE DES ASSOCIATIONS  
& DU BÉNÉVOLAT

*LA FESTA DE LES ASSOCIACIONS I DEL VOLUNTARIAT*

**Sam. 12 OCT • 10h-18h**

*PALAIS DES ROIS DE MAJORQUE • PERPIGNAN*



**Jeux pour enfants - Spectacles - Animations**  
ENTRÉE LIBRE • RESTAURATION SUR PLACE

En partenariat avec:  
**L'INDÉPENDANT** **bleu**  
roussillon



**PYRENEES  
ORIENTALES**  
le Département

[f](#) [@](#) [X](#) [🎵](#) [leDepartement66.fr](https://www.leDepartement66.fr)

Création & exécution : Direction de la communication - Département des Pyrénées-Orientales - Just. Happiness - 09/24